

lité de sa figure
duire les cœurs

Léon XIII ne
Le caractère de
cle — bien des
de forme et de
e et le remède

répand de nos
es plus grands
si redoutable
si bien que les
dans la chaire,
iques, dans les
s. » (1)

que de Mont-
est indéniable
ette maladie a
profondément.
lus funestes et
la phtisie dont

nes plus désas-

nce a une lai-
grand nombre
nces prochain-
en horreur. »
l'intempérance
dans les villes.
voir les confi-
ux prières des
ible. Il suffit
fer pour cons-

tater la profondeur du mal et l'impuissance des autorités, ou leur indolence à l'enrayer.

Toutefois, on peut dire que, surtout pour les classes élevées de la société, ce genre d'intempérance a pour effet immédiat un état si humiliant et si dégradant « qu'il est à lui-même sa punition et son propre frein. » (1)

L'autre genre d'intempérance « n'affecte pas cet aspect hideux et brutal. La forme est plutôt latente, ses effets sont ordinairement lents à apparaître. Mais il n'en est pas moins pernicieux » (2), il l'est même d'autant plus que ses conséquences sont plus lointaines, car on ne se met pas en garde contre lui et on finit par arriver à l'alcoolisme, sans le savoir. C'est la consommation des liqueurs fortes, faite habituellement à doses relativement restreintes, sans atteindre l'excès qui constitue l'ivresse. Cette consommation régulière et habituelle empoisonne graduellement le buveur et le conduit finalement à un état morbide qui s'appelle l'alcoolisme. Il est facile de comprendre que cette forme d'intempérance paraissant bénigne et même raisonnable n'effraie personne et pénètre dans toutes les sphères sociales sans distinction de sexe ni de condition. Il est évident que l'ivresse répétée et fréquente conduit au même résultat.

Or, cet alcoolisme, cette intoxication qui atteint l'organisme tout entier de l'homme, produit dans l'individu de tels ravages au point de vue physique et moral, qu'il est vraiment le fléau le plus dévastateur et le plus hideux qui ait ravagé l'humanité jusqu'à présent. Fléau d'autant plus redoutable qu'il atteint les sources de la vie, empoisonne les enfants de l'alcoolique, transmet sa tare physique et morale à toute sa race.

Toutes ces ruines physiques, morales, économiques et sociales perpétuées par l'hérédité qui font de l'intempérance un crime de lèse-patrie et de lèse-humanité, Mgr l'Archevêque de Montréal les présente dans un puissant résumé d'une éloquence sinistre, et il est autorisé à terminer par un appel à toutes les bonnes volontés pour enrayer le mal. A Québec aussi retentit le même appel : c'est une vraie croisade contre l'intempérance, que les évêques de la Province inaugurent et tous sont invités à y prendre part.

Le Tiers-Ordre de saint François a-t-il un rôle à remplir dans cette circonstance vraiment solennelle de la vie de notre peuple ?

(1) Mgr l'Archevêque de Montréal. (2) *Ibid.*